

Votre expert-comptable s'occupe de votre entreprise...

Nous nous occupons également de vous !

AUXILIS votre assistant particulier !

→ Vous vous posez les questions suivantes ?

- Les règles fiscales sont de plus en plus complexes. Afin d'éviter toute erreur lorsque j'établi mes déclarations, **comment puis-je me faire assister ?**
- Je ne veux plus perdre de temps avec les formalités administratives, **qui peut m'aider ?**
- J'ai du mal à assurer une bonne gestion de mes affaires personnelles face à la multiplication des interlocuteurs (banque, assurance, opérateur téléphone, bailleur ou locataire...), **comment puis-je y remédier ?**

→ AUXILIS vous apporte les réponses suivantes :

- Nous pouvons vous assister à domicile dans **vos démarches fiscales** que ce soit pour l'établissement de vos déclarations ou l'assistance en cas de contrôle.
- Nous nous chargeons du **classement de vos documents administratifs**, nous vous assistons dans **les démarches à effectuer auprès de l'Administration**, dans la rédaction des courriers officiels... tout en garantissant la confidentialité de nos missions et des informations que vous nous confiez.
- Notre assistance à domicile vous permet de bénéficier **d'un gain de temps et d'efficacité** pour votre gestion personnelle et couvre toutes les tâches d'appui comme l'aide à la rédaction de courriers courants, au paiement et au suivi des factures du foyer, à la compréhension et à la facilitation des contacts et des relations avec vos interlocuteurs.

50%
de réduction
d'impôts !

Nos recommandations :

- **Faites confiance** à notre expérience et à notre expertise comptable, juridique, fiscale et administrative.
- **Ne sous-estimez pas** la rigueur de cette démarche.
- **Soyez assuré de notre engagement** à défendre au mieux vos intérêts.
- **Réduction d'impôt !** Bénéficiez de 50% de réduction ou d'un crédit d'impôt sur le revenu pour les sommes versées au titre de nos missions.

Nos modalités d'intervention :

- **Un devis détaillé des prestations**, de leur périodicité et des conditions financières de nos missions
- **Discrétion et confidentialité** sont des principes essentiels dans nos relations avec nos clients